



LES PLANTES ENVAHISSANTES

Les **plantes invasives** comme l'herbe de la pampa, la renouée du Japon ou les souches de bambous, ainsi que les pieds de kiwis malades **ne sont pas acceptés sur le parc à végétaux** de l'ensemble des déchetteries du Sitcom Côte sud des Landes.

OÙ LES JETER ?

À la déchetterie

Dans la benne « **Tout Venant** » de la déchetterie, mais uniquement dans un **sac poubelle fermé**.

À la plateforme de Bénesse-Maremne

Le dépôt à la plateforme est réservé **uniquement aux professionnels**, après l'obtention préalable d'un **Certificat d'Acceptation Préalable (CAP)** en précisant la nomenclature 20 03 99 et le type de déchets (herbe de la pampa, souches de bambous, pieds de kiwis...).

Comment obtenir un CAP ?

Le formulaire du CAP est téléchargeable sur le site www.sitcom40.fr

Une fois complété, il suffit de le retourner à usagers@sitcom40.fr

Après acceptation par les services du Sitcom, le dépôt se fera directement à la plate-forme sur présentation de la notification du CAP à l'accueil du site.

